

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports

Jeunesse et Sports

REF : DJS2010027

Signataire : CD/SRC

OBJET :Avenant à la convention entre la Commune d'Aubervilliers et l'association le Réseau (Réseau National des Entreprises au service de l'Egalité des Chances dans l'Education)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N° 251 du Conseil Municipal du 19 Novembre 2009 autorisant le Maire à signer la convention entre la Commune d'Aubervilliers et l'association le Réseau,

Considérant que l'association le Réseau n'a pas répondu aux objectifs quantitatifs retenus dans la convention initiale,

Vu le projet d'avenant à la convention entre la Commune d'Aubervilliers et l'association le Réseau (Réseau National des Entreprises au service de l'Egalité des Chances dans l'Education),

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE: le Maire à signer l'avenant à la convention entre la Commune d'Aubervilliers et l'association le Réseau (Réseau National des Entreprises au service de l'Egalité des Chances dans l'Education),

Le Maire

Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 24/12/2010

Publié le : 23/12/2010

Certifie exécutoire le : 24/12/2010